

Document Technique d'Application

Référence Avis Technique **14/11-1701**

Annule et remplace l'Avis Technique 14/08-1276

Poêle
Roomheater
Raumheizer

Poêle ou insert à granulés de bois (encore appelés pellets)

PALAZZETTI

relevant des normes

NF EN 14785

Titulaire : Société PALAZZETTI LELIO
Via roverdo
IT-33080 PORCIA (PN)
Tél. : 0039 0434 922 922
Fax : 0039 0434 922 355
Internet : www.palazzetti.fr
E-mail : info@palazzetti.it

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 14

Installations de génie climatique et installations sanitaires

Vu pour enregistrement le 10 février 2012



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 14 « Installations de génie climatique et installations sanitaires » de la commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 29 mars 2011, le système PALAZZETTI présenté par la société PALAZZETTI LELIO. Le présent Document Technique d'Application, auquel est annexé le Dossier Technique établi par le demandeur, transcrit l'avis formulé par le Groupe Spécialisé n° 14 sur les dispositions de mise en œuvre proposées pour l'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi visé et dans les conditions de la France européenne et des départements d'Outre-mer. Il annule et remplace l'Avis Technique 14/08-1276.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Le système PALAZZETTI est constitué d'une gamme de poêles automatiques à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

La diffusion de chaleur est assurée par convection forcée, par rayonnement et pour les poêles chaudières par un circulateur distribuant les calories dans un réseau hydraulique de chauffage.

L'utilisation du système PALAZZETTI avec un conduit de fumée spécialement conçu pour le raccordement de ces poêles à granulés permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'évacuation des gaz brûlés et l'alimentation en air de combustion.

Le système d'évacuation des produits de combustion et le conduit d'amenée d'air comburant doivent respecter les dispositions prévues dans l'Avis Technique ou le Document Technique d'Application du conduit d'évacuation des produits de combustion.

Le système PALAZZETTI est installé dans l'habitat individuel.

Note : Les installations non étanches ne sont pas visées dans ce Document Technique d'Application et doivent respecter les dispositions de mise en œuvre décrites dans la norme NF DTU 24.1.

Le système est installé uniquement en configuration étanche : l'appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et, il est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion. Le raccordement doit être également sous avis technique.

Ces appareils peuvent être mis en œuvre dans les configurations suivantes, en respectant les prescriptions figurant dans l'Avis Technique ou le Document Technique d'Application relatif au conduit d'évacuation des produits de combustion :

- En Zone 1 : Installation du système avec un terminal vertical dont le positionnement est conforme aux dispositions de l'arrêté du 22 octobre 1969 (ou en réutilisation d'un conduit de fumée existant conforme aux dispositions de l'arrêté du 22 octobre 1969).
- En Zone 2 : Installation du système avec un terminal vertical en toiture
- En Zone 3 : Installation du système avec un terminal horizontal en façade

Note : La définition des zones est rappelée en figure 2. Ces zones sont définies dans l'Avis Technique ou le Document Technique d'Application du conduit d'évacuation des produits de combustion.

L'Avis Technique ou le Document Technique d'Application du conduit d'évacuation des produits de combustion donne des prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système pour un terminal situé en Zone 1, 2 ou 3.

L'apport d'air comburant est réalisé par un ventilateur d'extraction situé en aval de l'échangeur. L'air comburant est prélevé à l'extérieur par la prise correspondante raccordée à une ouverture, située à l'arrière du poêle. Les produits de combustion sont rejetés dans le conduit d'évacuation des produits de combustion.

1.2 Mise sur le marché

Les produits relevant de la norme NF EN 14785 sont soumis, pour leur mise sur le marché, aux dispositions de l'arrêté du 30 juin 2008 « portant application à certains appareils de chauffage du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992 modifié, concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction ».

1.3 Identification

Les produits mis sur le marché portent le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Nom et modèle du poêle
- Numéro de Document Technique d'Application
- Puissance du poêle
- Type de combustible
- Rendement énergétique
- Température des produits de combustion,

- Pression maximale de service
- Taux de CO dans les fumées
- Distance par rapport aux matériaux combustibles

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Le système PALAZZETTI consiste à l'installation de poêles à combustible solide dont la température des produits de combustion en fonctionnement normal est inférieure à 221 °C. De plus :

2.1.1 Spécifications particulières liées aux combustibles

Le système PALAZZETTI consiste à l'installation de poêles utilisant uniquement les granulés de bois (encore appelés pellets) comme combustible.

2.1.2 Spécifications particulières liées aux générateurs

Les poêles PALAZZETTI sont conformes à la norme NF EN 14785, la température des produits de combustion en fonctionnement normal est inférieure à 221°C.

L'étanchéité par rapport à la pièce où est installé le poêle est assurée compte tenu des caractéristiques spécifiées au § 2.2 Dossier Technique.

2.1.3 Spécifications particulières liées à l'utilisation

Le système PALAZZETTI doit être raccordé à un conduit individuel d'évacuation des produits de combustion, faisant l'objet d'un Avis Technique ou d'un Document Technique d'Application et dont la désignation CE est compatible avec les caractéristiques du poêle.

Le domaine d'emploi de l'Avis Technique ou du Document Technique d'Application doit prévoir les poêles à granulés à circuit de combustion étanche.

2.2 Appréciation sur le système

2.2.1 Aptitude à l'emploi

D'une façon générale, le système PALAZZETTI permet la réalisation d'installations conformes à la réglementation.

Stabilité

La conception et les dispositions de mise en œuvre de ce système permettent d'assurer sa stabilité sans risque pour le reste de la construction, sous réserve du respect des règles de mise en œuvre du Dossier Technique.

Sécurité de fonctionnement

Le système PALAZZETTI permet l'installation de poêles propres à assurer la sécurité des usagers sous réserve d'une utilisation normale du système conformément à la notice d'utilisation fournie par le titulaire.

L'utilisation d'un poêle, en configuration étanche (donc avec une aménée d'air comburant directe sur l'extérieur, par conduit), sous réserve du respect des prescriptions du Dossier Technique, constitue une amélioration sensible de la sécurité d'utilisation par rapport aux appareils non étanches.

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes.

Protection contre l'incendie

Les éléments constituant le système PALAZZETTI sont réalisés en matériaux incombustibles.

La mise en œuvre du poêle doit respecter les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles qui figurent dans sa notice.

La mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion et de l'éventuel conduit d'amenée d'air comburant selon les dispositions prévues dans son Avis Technique ou son Document Technique d'Application permet de respecter la réglementation incendie.

Données environnementales et sanitaires

Il n'existe pas de FDES pour le système PALAZZETTI. Il est rappelé que les FDES n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du système.

2.22 Durabilité - Entretien

Sous réserve du respect des dispositions prévues par le Cahier des Prescriptions Techniques, la durabilité des installations équipées du système PALAZZETTI peut être estimée équivalente à celle des ouvrages traditionnels de même nature et de même destination.

L'entretien ne pose pas de problème particulier, il doit être réalisé conformément aux prescriptions du Dossier Technique.

2.23 Fabrication et contrôle de fabrication

La fabrication des poêles PALAZZETTI relève de techniques classiques.

Les contrôles de fabrication prévus au Dossier Technique permettent d'assurer une constance de la qualité des éléments constituant le système PALAZZETTI.

2.24 Conception et mise en œuvre

Dans les limites d'emploi proposées, la gamme d'accessoires associée au système PALAZZETTI permet une mise en œuvre simple des installations équipées de ces poêles par des entreprises formées pour ces travaux selon le §. 7 du Dossier Technique.

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

2.31 Caractéristiques des produits

Les caractéristiques des produits doivent être conformes à celles données dans le Dossier Technique.

2.32 Contrôle

Les contrôles de fabrication prévus dans le Dossier Technique doivent être réalisés par le titulaire.

2.33 Conception et dimensionnement

La conception de l'installation du système PALAZZETTI doit respecter les prescriptions du Dossier Technique ainsi que celles de l'Avis Technique du système d'évacuation des produits de combustion, notamment en ce qui concerne le choix du poêle, l'amenée d'air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'évacuation des produits de combustion sera déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384-1 en respectant les dispositions spécifiques décrites dans le Dossier Technique.

Dans le cas d'un poêle chaudière, les dispositions de la norme NF DTU 65.11 doivent être respectées.

2.34 Mise en œuvre

La mise en œuvre du système PALAZZETTI doit être réalisée par une entreprise formée par la société PALAZZETTI, conformément aux prescriptions dans le Dossier Technique.

Le poêle doit être installé à une distance minimale des matériaux combustibles conforme aux dispositions figurant sur sa plaque signalétique.

La mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion et de l'éventuel conduit d'amenée d'air comburant doivent respecter les dispositions prévues dans l'Avis Technique ou le Document Technique d'Application du conduit d'évacuation des produits de combustion.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi proposé est appréciée favorablement.

Validité

Jusqu'au 31 mars 2016

Pour le Groupe Spécialisé n°14
Le Président
Pierre CAROFF

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Lorsqu'une distribution d'air chaud est réalisée à partir d'un poêle, objet du présent Avis Technique, le Groupe Spécialisé n°14 rappelle que les conditions de mise en œuvre de cette distribution d'air chaud doivent être visées dans un Avis Technique spécifique.

L'installation de poêles à granulés étanches (avec prise d'air comburant à l'extérieur par conduit) est considérée comme non traditionnelle et relève de la procédure du Document Technique d'Application.

Dans le cas d'installation de poêles à granulés avec prise d'air comburant dans la pièce, la conception des conduits de fumée doit respecter les dispositions de la norme NF DTU 24.1.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n°14
Cédric NORMAND

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

1. Principe

Le système PALAZZETTI est constitué d'une gamme de poêles automatiques à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

La diffusion de chaleur est assurée par convection forcée, par rayonnement et pour les poêles chaudières par un circulateur distribuant les calories dans un réseau hydraulique de chauffage.

Note : Les systèmes de distribution d'air chaud éventuellement associés aux poêles à granulés ne font pas l'objet du présent Dossier Technique.

L'utilisation de conduits de fumée sous Avis Technique et spécialement conçus pour le raccordement de ces poêles à granulés permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'évacuation des gaz brûlés et l'alimentation en air de combustion.

Le système est installé en configuration étanche : l'appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et, il est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion. Le raccordement doit être également sous avis technique.

Le système PALAZZETTI est installé dans l'habitat individuel.

Ces appareils peuvent être mis en œuvre dans les configurations suivantes, en respectant les prescriptions figurant dans l'Avis Technique ou le Document Technique d'Application relatif au conduit d'évacuation des produits de combustion :

- En Zone 1 : Installation du système avec un terminal vertical dont le positionnement est conforme aux dispositions de l'arrêté du 22 octobre 1969 (ou en réutilisation d'un conduit de fumée existant conforme aux dispositions de l'arrêté du 22 octobre 1969).
- En Zone 2 : Installation du système avec un terminal vertical en toiture
- En Zone 3 : Installation du système avec un terminal horizontal en façade

Note : La définition des zones est rappelée en figure 2. Ces zones sont définies dans l'Avis Technique ou le Document Technique d'Application du conduit d'évacuation des produits de combustion.

L'Avis Technique ou le Document Technique d'Application du conduit d'évacuation des produits de combustion donne des prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système pour un terminal situé en Zone 1, 2 ou 3.

L'apport d'air comburant est réalisé par un ventilateur d'extraction situé en aval de l'échangeur. L'air comburant est prélevé à l'extérieur par la prise correspondante raccordée à une ouverture, située à l'arrière du poêle. Les produits de combustion sont rejetés dans le conduit d'évacuation des produits de combustion.

2. POELES A GRANULES PALAZZETTI

2.1 Généralités

Les poêles à granulés du Groupe PALAZZETTI sont des appareils automatiques utilisant exclusivement du granulé de bois comme combustible, comportant un circuit de combustion étanche.

Leurs caractéristiques sont les suivantes :

- Ils sont dotés d'une trémie intégrée qui constitue la réserve correspondant à plusieurs journées d'autonomie selon la puissance et le modèle.
- La vis d'alimentation de type vis à étoile est située en fond de trémie et alimente le granulé par une goulotte desservant le brûleur par gravité créant une rupture dans la chaîne d'alimentation en combustible.
- Le granulé brûlé et réduit en cendre, tombe dans le cendrier.
- L'apport d'air comburant est assuré par un ventilateur situé en aval de l'échangeur (ventilateur d'extraction des fumées).
- Un ventilateur ou un circulateur assure la diffusion de la chaleur.
- Des modèles sans ventilateur sur l'échangeur assurent le chauffage par rayonnement. Ils sont plus silencieux mais leurs performances restent plus limitées. (Gamme SILENT)

Le poêle comporte un allumeur intégré au brûleur, une sonde de température des fumées, une sonde d'ambiance et une sonde de température des pellets.

L'ensemble est piloté par un microprocesseur logé dans le tableau de contrôle de manière à assurer la combustion la plus performante en fonction de la demande de chaleur.

Il est possible de faire fonctionner le poêle en mode automatique ou en mode manuel.

Le fonctionnement du poêle permet de délivrer exactement la quantité de combustible nécessaire et suffisante en fournissant le volume d'air requis pour obtenir une combustion propre et complète.

La sécurité du poêle est assurée par la présence d'un pressostat sur le circuit d'évacuation des fumées. Si la dépression dans le circuit des fumées descend sous 20 ou 40 Pa (selon les modèles), le chargement des pellets est automatiquement arrêté et le poêle se met en arrêt (alarme dépression).

Une deuxième sécurité est réalisée par un thermostat de surchauffe à réarmement manuel situé dans la trémie de chargement (seuil 85 °C) ou à l'extérieur du poêle .

Les poêles sont conformes à la norme NF EN 14785. De plus, les poêles sont à circuit de combustion étanche.)

L'air de convection propulsé hors du poêle a une température qui varie de 45 à 80 °C (présence d'un thermostat de sécurité à 110°C à réarmement manuel).

La température de l'eau (poêles chaudières) varie de 50 à 85 °C (présence d'un thermostat de sécurité à 95°C à réarmement manuel).

La température des produits de combustion mesurée à puissance nominale est inférieure à 221 °C.

Les caractéristiques générales des principaux modèles de poêles PALAZZETTI sont données dans le tableau 1.

2.2 Etanchéité des poêles

Le débit de fuite du poêle mesurée sous 50 Pa est inférieur à 0,25 m³/h/kW. Ces poêles sont conformes aux exigences de la norme NF EN 613 retenues dans l'attente de la publication d'une norme spécifique relative aux poêles à granulés à circuit de combustion étanche.

3. Fabrication et contrôles

3.1 Poêles à granulés PALAZZETTI

3.11 Matières premières

Les matières premières utilisées pour la fabrication sont la fonte, l'acier, le verre, l'acier inoxydable, l'acier galvanisé et la céramique.

3.12 Produits finis

Les contrôles de production (FPC) sont réalisés selon les prescriptions de la norme NF EN 14785.

Un manuel d'utilisation est joint à chaque appareil et décrit les caractéristiques, l'installation, les règles de sécurité, le fonctionnement de l'appareil et son entretien.

Les poêles à granulés PALAZZETTI, visés par le présent Dossier Technique, bénéficient du label Flamme Verte.

3.2 Marquage

Les produits mis sur le marché portent une plaque signalétique avec le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Nom et Modèle du poêle,
- Numéro du Document Technique d'Application,
- Puissance du poêle,
- Type de combustible,
- Rendement énergétique,
- Température des produits de combustion,
- Pression maximale de service,
- Taux de CO dans les fumées,
- Distance par rapport aux matériaux combustibles.

4. Conception et dimensionnement du système PALAZZETTI

4.1 Dimensionnement

Les conduits d'évacuation des produits de combustion associés sont des conduits spécialement conçus pour les poêles à granulés, qui doivent être conformes à leur Avis Technique ou Document Technique d'Application spécifique.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'évacuation des produits de combustion sera déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384-1 en respectant les dispositions spécifiques décrites au § 4.2.

L'installateur qui posera les appareils PALAZZETTI devra être formé selon l'annexe IV de la directive 2009/28/CE.

Dans le cas d'un poêle chaudière, les dispositions de la norme NF DTU 65.11 doivent être respectées.

4.2 Règles de conception générales

a) Local où est situé l'appareil

Il est interdit d'installer le poêle dans les salles de bain et WC. Il est également interdit d'installer l'appareil dans un espace non ventilé.

b) conduits d'amenée d'air

Il est obligatoire de mettre en place un poêle à circuit de combustion étanche, avec un conduit de prise d'air comburant sur l'extérieur. Cette prise d'air peut être réalisée avec un conduit concentrique ou non.

Le conduit d'amenée d'air est décrit dans l'Avis Technique ou le Document Technique d'Application relatif au conduit d'évacuation des produits de combustion. Le diamètre du conduit d'amenée d'air doit être égal à 80 mm.

Dans le cas d'une prise d'air extérieure non concentrique, l'extrémité du terminal doit être équipée d'un dispositif prévu pour empêcher la pénétration des oiseaux, rongeurs ou insectes.

Note : Lors de la réalisation de l'entrée d'air comburant, l'installateur doit mettre en œuvre un manchon garantissant l'intégrité de l'isolant, afin qu'il n'y ait pas de mise en circulation d'air dans l'enveloppe isolante de la construction.

c) Conduit d'évacuation des produits de combustion

L'évacuation des produits de combustion est réalisée conformément aux prescriptions de l'Avis Technique ou du Document Technique d'Application du conduit d'évacuation des produits de combustion dont le domaine d'emploi prévoit les poêles à granulés.

Le diamètre du conduit doit être supérieur ou égal au diamètre de la buse du poêle.

En configuration horizontale, le dénivelé minimum à l'intérieur du logement entre la buse de sortie de l'appareil et la traversée du mur doit être supérieur à 1,50 m.

d) Position des terminaux

La position du terminal du conduit d'évacuation des produits de combustion doit être conforme à celle prévue dans son Avis Technique ou Document Technique d'Application, selon les 3 configurations suivantes :

- En zone 1 : Installation du système avec un terminal vertical dont le positionnement est conforme aux dispositions de l'arrêté du 22 octobre 1969 (ou en réutilisation d'un conduit de fumée existant conforme aux dispositions de l'arrêté du 22 octobre 1969).
- En zone 2 : Installation du système avec un terminal vertical en toiture.
- En zone 3 : Installation du système avec un terminal horizontal en façade.

Note : La définition des zones est rappelée en figure 2. Ces zones sont définies dans l'Avis Technique ou le Document Technique d'Application du conduit d'évacuation des produits de combustion.

L'Avis Technique ou le Document Technique d'Application du conduit d'évacuation des produits de combustion donne des prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système.

Le terminal d'amenée d'air comburant, s'il est dissocié du terminal d'évacuation des produits de combustion, devra être situé à plus de 80 cm du terminal du conduit d'évacuation des produits de combustion et se situer en dessous ou latéralement par rapport à ce dernier mais jamais au-dessus.

e) Combustible

Les poêles utilisent uniquement les granulés de bois à base de sciure (encore appelé pellets) comme combustible.

Une attention particulière doit être apportée dans le choix du combustible.

Les caractéristiques du granulé de bois doivent être conformes aux exigences des certifications EN Plus, DIN Plus ou NF 444.

Chez l'utilisateur, le combustible granulé doit être entreposé dans un endroit sec à l'abri de l'humidité ; la trémie de stockage dans le poêle doit être vidée à chaque fin de saison de chauffe. Du combustible neuf doit être introduit dans le poêle pour le redémarrage en début de saison de chauffe.

5. Mise en œuvre du système PALAZZETTI

5.1 Distances de sécurité

Les distances minimales de sécurité par rapport aux éléments de la construction (mur, plafond,...) et aux matériaux combustibles figurent dans la notice du poêle et sur l'étiquette marquage CE (cf. figure 4).

5.2 Raccordement du conduit d'évacuation des produits de combustion

Le raccordement sur le poêle est effectué au moyen d'un adaptateur spécifique.

Le conduit est ensuite monté conformément aux prescriptions de son Avis Technique ou Document Technique d'Application particulier.

5.3 Plaque signalétique

La plaque signalétique (figure 3) est fixée sur l'appareil et doit mentionner l'étanchéité du poêle.

6. Mise en service et entretien

Lors de la mise en service, l'installateur doit impérativement montrer au client le mode d'utilisation de l'appareil, remplir la fiche de mise en service, la faire signer par l'utilisateur et effectuer avec lui un cycle de démarrage de 20 minutes. (cf. figure 5).

L'entretien régulier de l'appareil comporte les opérations suivantes :

- le décentrage,
- le nettoyage de la vitre,
- le nettoyage de l'appareil.

L'entretien de l'installation et le ramonage doit être conforme aux prescriptions du RSDT.

Un compteur horaire signale les fréquences obligatoires d'entretien par un professionnel agréé. Les opérations de maintenance des poêles à pellets, régulières à réaliser par l'utilisateur ou périodiques à réaliser par un professionnel, sont détaillées en figure 6.

7. Distribution et formation

Les poêles PALAZZETTI sont distribués en France par des revendeurs, des installateurs et par des distributeurs indépendants sélectionnés.

Ils sont toujours installés par un revendeur formé par PALAZZETTI.

PALAZZETTI n'autorise pas l'installation de ses poêles par les particuliers eux-mêmes. PALAZZETTI assure la formation de l'ensemble de son réseau.

L'installateur qui posera les appareils PALAZZETTI devra être formé selon l'annexe IV de la directive 2009/28/CE.

En France, la qualification requise pour les installateurs est le QUALIBOIS Air pour les appareils à air et le QUALIBOIS Eau pour les appareils hydro.

B. Résultats expérimentaux

Des essais ont été réalisés sur les poêles PALAZZETTI pour obtenir les certifications suivantes :

- Certification aux normes NF EN 14785 et NF EN 13240 en matière de rendement et de rejets CO par TUV Rheinland Cologne suivant rapport d'essais : K 492 2010 Z1, K 493 2010 Z1, K 494 2010 Z1.
- Certification à la norme NF EN 14785 par Laboratoire ACTECO suivant rapport 3665-05 NC

Les poêles PALAZZETTI ont également été testés au CERIC et ont fait l'objet des rapports n° 642 et 643.

Les appareils étanches ELENA font l'objet du rapport d'essai N°2814326 réalisé par le CETIAT.

C. Références

C1. Données environnementales et sanitaires

Le système PALAZZETTI ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES).

Les données issues des FDES ont pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits (ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés.

C2. Autres références

Depuis 1996, PALAZZETTI a fabriqué et commercialisé plus de 250 000 appareils à pellets en Europe.

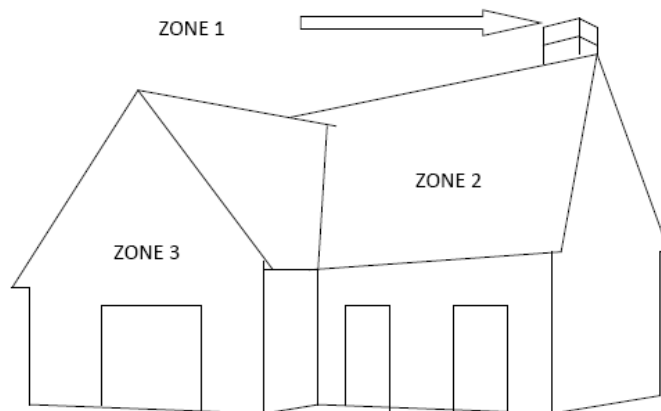
Tableau et figures du Dossier Technique

Tableau 1 – Caractéristiques des principaux poêles PALAZZETTI

<i>Type</i>	<i>Puissance (kW)</i>	<i>Consommation (kg/h)</i>	<i>Rendement (%)</i>	<i>CO (mg/Nm³)</i>	<i>Température maximale des fumées (°C)</i>	<i>Masse des fumées (g/s)</i>	<i>Modèles à combustion étanche "Air"</i>	<i>Modèles à combustion étanche "Hydro"</i>
AP003S_0_06	6,25	1,37	90,5	41,7	174	4,1	ELLETRA AIDA	-
AP003S_0_08	8,2	1,82	90,0	118,5	218	4,2	CARMEN DALILA SILENT	-
AP003S_0_09	9,3	2,03	90,0	210,8	221	4,5	AIDA KATE SOPHIE ELETTRA	-
AP003S_0_10	10,0	2,31	90,3	14,3	201	5,6	ISOTTA	-
AP003S_0_12	12,13	3,3	95,0	49,1	121	8,1	NORMA	-
HP008S_0_10	9,26	2,2	95,3	19,2	87	5,9	-	MARTA
HP008S_0_13	13,51	3,0	94,7	18,0	106	7,8	-	MARTA CARLOTTA CRISTINA ANITA ROSA
HP008S_0_15	15,37	3,3	95,0	49,1	121	8,1	-	MARTA FLAVIA CARLOTTA CRISTINA ANITA ROSA

ITEM	DESCRIPTION	PHOTO
<p align="center">FOYER ET BRASIER DOUBLE COMBUSTION</p>	<p>Entièrement en fonte avec une épaisseur de 7 mm garantissant la solidité et la durée illimitée dans le temps. En outre l'épaisseur élevée de la fonte secondée par la présence d'ailettes particulières et de nervures permettent la récupération totale et l'accumulation intégrale de la chaleur</p> <p>Le matériel, la forme et la présence de trous particuliers dans le brasier permettent l'amorce de la double combustion qui minimise les consommations, augmente le rendement et produit des fumées plus propres.</p>	
<p align="center">RESERVOIR</p>	<p>Tous les poêles PALAZZETTI ont une capacité de réservoir de pellets pour garantir une grande autonomie de fonctionnement.</p>	
<p align="center">SYSTEME A ETOILE POUR LE CHARGEMENT DES PELLETS</p>	<p>Une innovation exclusive qui assure des avantages réels en termes de rendement et de facilité de manutention dont le cœur est constitué par un élément mécanique de précision obtenu par un bloc unique d'acier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pellets que nous achetons n'ont pas le même pressage, dans les technologies traditionnelles cela entraîne un flux inconstant de biomasse à l'intérieur du brasier. Le système à étoile, en revanche, garantit un dosage constant des pellets pendant toute la combustion, qui, de cette manière, sera régulière: rendement maximum, minimum d'émissions. • Le système à étoile avec sa rotation permet de brûler complètement dans le brasier également les éventuelles poussières de pellet qui normalement s'accumulent sur le fond du réservoir, en le maintenant toujours propre. • La compacité de ce système garantit le silence, en assurant le confort propre à tous les produits Palazzetti. 	
<p align="center">PARCOURS DES FUMÉES</p>	<p>Complètement redessiné, il se maintient toujours propre en minimisant les interventions de maintenance extraordinaire</p>	
<p align="center">CYCLE DE NETTOYAGE BRASIER</p>	<p>Automatique toutes les deux heures et demie, autorégulé en fonction de la puissance sélectionnée: le foyer travaille en régime constant de rendement maximum avec le minimum de consommation et d'émissions polluantes, même après de nombreuses heures.</p>	
<p align="center">TIROIR ET SYSTEME DE COLLECTE DES CENDRES</p>	<p>Le brasier flottant garantit que toutes les cendres tombent directement et exclusivement dans le tiroir des cendres situé au-dessous. Par conséquent il suffit d'extraire le tiroir des cendres et de le vider. Le compartiment qui accueille le tiroir est facilement accessible et par celui-ci on accède aisément au parcours des fumées pour exécuter les opérations de nettoyage avec l'aspirateur spécifique des cendres. Ainsi faisant on garantit un fonctionnement parfait du poêle constamment au cours du temps: plus le vidage est simple, plus la manutention est facile.</p>	
<p align="center">VITRE CERAMIQUE</p>	<p>Résistant aux chocs thermiques jusqu'à 800°C et avec un système d'auto-nettoyage pour garantir constamment une vision claire de la flamme.</p>	
<p align="center">SYSTEME DE CONTRÔLE DES PARAMETRES ET GESTION ELECTRONIQUE</p>	<p>La technologie PPT prévoit le contrôle constant de tous les principaux paramètres de fonctionnement du poêle. Une série de capteurs permet le relevé précis et immédiat de toutes les variables possibles qui sont analysées et vérifiées en temps réel pour activer les actions de correction nécessaires au fonctionnement parfait du poêle. Le logiciel peut donc intervenir immédiatement sur le contrôle du combustible et de l'air de combustion pour maintenir toujours un juste équilibre entre les paramètres. Cela garantit le rendement maximum dans les conditions les plus diverses de fonctionnement, résultat: votre poêle à pellets Palazzetti fonctionne toujours parfaitement et, éventuellement, vous informe dès que se présente le plus léger dysfonctionnement qui pourrait compromettre le rendement.</p>	

Figure 1 – Description et fonctionnement d'un poêle à pellets PALAZZETTI



Zone 1 : Respect de l'arrêté du 22 octobre 1969 :
dépassement du faitage de 40cm

Zone 2 : rampant de toit compris entre le chéneau
et jusqu'à 40 cm au-dessus du faitage

Zone 3 : Façades

Figure 2 – Visualisation des 3 zones d'implantation des terminaux

Palazzetti Lelio S.p.A.—Via Roveredo 103-Porcia (PN)



EN 14785:2006

AIDA Type AP003S_0_09

(A COMBUSTION ETANCHE)

Matricule : **LT 201004380570776056239**

Combustible	Pellet
Puissance Nominale	8,2 KW
Puissance Partielle	2,7 KW
Rendement à la puissance Nominale	91,4%
Rendement à la Puissance Partielle	96,5%
Emissions de CO (à 13% de O ²) À puissance nominale	81mg/Nm ³
Emissions de CO (à 13% de O ²) A puissance partielle	412mg/Nm ³
Distance minimale avec les matériaux inflammables	20 cm
Tension	230V
Fréquence	60 Hz
Puissance maximale Utilisée en phase Travail	110 W
Puissance maximale Utilisée en phase d'allumage	400 W

Lire et suivre le manuel d'instruction
Utiliser seulement les combustibles prescrits

Figure 3 – Exemple de plaque signalétique

CE		
Palazzetti Lelio Spa Via Roveredo 103 33080 Porcia (PN) Italy		
09		
EN 14785:2006		
<i>ECOFIRE AIDA</i>		
Distanza minima da materiali infiammabili Distance between sides and combustible materials Mindestabstand zu brennbaren Bauteilen mind. Distance minimum avec matériaux inflammables Distancia mínima con materiales inflamables	cm min	20
Emissioni di CO alla potenza nominale (13% O2) CO emissions at nominal heat output (13% O2) Emissionen bei CO Nennwärme1 (13% O2) Emissions de CO (réf 13% O2) à puissance nominale Emisiones de CO (ref. 13% O2) a potencia nominal	%	0,006
Emissioni di CO alla potenza minima (13% O2) CO emissions at partial heat output (13% O2) Emissionen bei CO Teilast (13% O2) Emissions de CO (réf 13% O2) à puissance partielle Emisiones de CO (ref. 13% O2) a potencia parcial	%	0,033
Temperatura fumi Flue gas temperature Rauchtemperatur Temperature de fumée Temperatura humos	°C	174,9
Potenza termica Nominal heat output Max. Nennwärmeleistung Puissance nominale Potencia nominal	kW	9,05
Rendimento alla potenza nominale Energy efficiency at nominal heat output Wirkungsgrad Nennwärme1 Rendement à puissance nominale Rendimiento a potencia nominal	%	91,4
Rendimento alla potenza minima Energy efficiency at reduced heat output Wirkungsgrad Teilast Rendement à puissance partielle Rendimiento a potencia parcial	%	96,5
Tipi di combustibile Fuel types Brennstoff Combustible Combustible		Pellet Pellet Pellet Granulés de bois Pellet

Figure 4 – Désignation du marquage CE

FICHE DE MISE EN FONCTION

Date	
UTILISTEUR	REVENDEUR
Adresse	Adresse
INSTALLATEUR	
Titulaire d'un QUALIBOIS N°	Adresse
TEL MOBILE	

APPAREIL	
N° de série	LT 20....
Date d'Installation	

CONTROLES EFFECTUES

Distances par rapport aux matériaux combustibles	correctes	OUI	NON	Pourquoi ?
Raccordé au conduit d'évacuation des produits de combustion	Respect OBLIGATOIRE de la réglementation T°.....G.....	OUI	NON	Pourquoi?
Conduit d'évacuation des produits de combustion	Hauteur ? Diamètre ?			Section ?
Amenée d'air par le conduit	Diamètre ?	OUI	NON	Pourquoi ?
Paramètres poêles	Confirmés	OUI	NON	Modifiés Pourquoi ?

POELES CHAUDIERES

Installation	Nb Radiateurs		Nb de vannes thermostatiques	
Installation traitée contre les boues ?		Oui Non	Installation équipée Ballon Tampon ? Capacité en L.	
Circulateur raccordé directement sur le poêle		Oui Non	Puissance KW	
Thermostat ambiance raccordé sur le poêle		Oui Non	Pontage électrique effectué sur le boîtier de raccordement	Oui Non

PELLETS

Marque Pellet	Provenance	Feillus	Résineux
Certification	DIN DIN+	ONORM 7135	NF BIOCMBUSTIBLE

EXPLICATIONS DUES A L'UTILISATEUR

Le client soussigné reconnaît avoir été correctement informé sur l'utilisation et le fonctionnement de l'appareil
 Le client reconnaît que le réglage de l'appareil lui a été expliqué et qu'une mise à feu du foyer a été effectuée
 Le client reconnaît que les opérations de nettoyage lui ont été montrées (foyer, échangeur, tiroir à cendres)
 Le client reconnaît que la programmation de l'appareil lui a été montrée ainsi que l'allumage et l'extinction de l'appareil
 Le client a été informé sur la maintenance obligatoire de l'appareil conformément au Règlement Sanitaire Départemental
 Le client reconnaît avoir eu la notice de l'appareil en français
 Le client reconnaît avoir lu les conditions de garantie
 Si le combustible utilisé est du bois bûche, le client a été informé de la bonne utilisation du combustible à savoir longueur des bûches, taux d'humidité, quantité de bois à ne pas dépasser. Information s sur l'utilisation des buches compressées
 L'Utilisateur reconnaît avoir été informé de l'obligation de ramonage du conduit 2 Fois / an dont une fois en saison de chauffe et de nettoyer ou faire nettoyer le raccordement après avoir brûlé 1 Tonne de granulés, si il s'agit du combustible utilisé

OBSERVATIONS		
Signature Utilisateur	Signature Installateur	Signature Station Technique

Figure 5 - Exemple de rapport de mise en service

OPERATIONS DE MAINTENANCE DES POÊLES A PELLETT PALAZZETTI

C : tâches à réaliser par le client lors d'un entretien courant et périodique

P : tâches à réaliser par le Prestataire lors de l'opération de maintenance.

DESCRIPTIF DE LA TACHE A REALISER	Tous les jours	Toutes les semaines	2 fois/an	1 fois/an	Après consommation d'une Tonne de granulés
Nettoyage de la vitre	C*			P*	P*
Nettoyage du foyer		C*		P*	P*
Vidage du cendrier (sur modèle équipé)		C*		P*	P*
Démontage de la plaque de fond équipée de poignées ou d'un orifice de préhension		C*		P*	P*
Démontage et nettoyage du brasero	C*			P*	
Nettoyage de l'échangeur (derrière la plaque de fond) avec écouvillon		C*		P*	
Nettoyage et aspiration du té et des conduits de raccordement (tuyau de fumée)				P*	C*
Aspiration des cendres sous le brasero et nettoyage de la bougie		C*		P*	
Contrôle de la bougie				P*	
Contrôle du pressostat et nettoyage de la liaison et du tube de Pitot				P*	
Contrôle de la platine électronique				P*	
Contrôle des sondes				P*	
Nettoyage du ventilateur d'air ambiant				P*	
Démontage et nettoyage ventilateur d'extraction des fumées				P*	
Nettoyage du terminal anti-vent de la ventouse pour les appareils étanches				P*	
Nettoyage et ramonage du conduit ou du tubage par un professionnel 2 fois/an			P		
Contrôle de l'étanchéité de la porte				P*	
Mise à l'heure de l'horloge si nécessaire				P*	
Vérifier et modifier le programmateur si nécessaire				P*	
Vidage de la boîte à suie				P*	
Réglage de l'appareil en fonction de la densité du granulé utilisé				P*	
Contrôle de la vacuité de la prise d'air				P*	
Vérifier que les éléments du raccordement et du conduit sont bien conforme à la réglementation T° et G résistant feu de cheminée				P*	
Redonner les explications de bon fonctionnement à l'utilisateur				P*	
Expliquer au client comment bien utiliser son combustible				P*	
Vérifier le lieu de stockage du granulé				P*	
Lui rappeler d'aspirer la trémie pour enlever la sciure tous les 15 jours				P*	
Faire un test de fonctionnement de tous les organes				P*	
Mise en route du poêle pour vérification du parfait fonctionnement				P*	

* prestations conseillées pour un usage du poêle en fonctionnement continu.

Figure 6 - Opérations de maintenance des poêles à granulés